



HAL
open science

Tout est déjà dans "mademoiselle"

Anne Le Draoulec, Marie-Paule Péry-Woodley

► **To cite this version:**

Anne Le Draoulec, Marie-Paule Péry-Woodley. Tout est déjà dans "mademoiselle". Benjamin Fagard et Gabrielle Le Tallec. Entre masculin et féminin – Approches contrastives dans les langues romanes, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp.209-220, 2022. halshs-03469563

HAL Id: halshs-03469563

<https://shs.hal.science/halshs-03469563v1>

Submitted on 7 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Tout est déjà dans mademoiselle...

Anne Le Draoulec & Marie-Paule Péry-Woodley,
CLLE (CNRS & Université Toulouse Jean Jaurès)

Introduction

Notre contribution au présent ouvrage « Entre masculin et féminin... » s'inscrit dans notre démarche d'autrices d'un blog de vulgarisation linguistique : *Bling, blog de linguistique illustré*, hébergé depuis 2014 par la plateforme de carnets de recherche en sciences humaines et sociales *Hypothèses*¹. À travers ce blog, nous nous efforçons de faire partager à un large public le plaisir de pénétrer dans les rouages de la langue en projetant sur des faits langagiers du quotidien des éclairages précis, ancrés dans les recherches en linguistique.

Dès décembre 2014, ces « petits faits de langue » (pour reprendre l'expression de Marina Yaguello (1998)) nous ont amenées à nous confronter à un fait sociétal, au moment où nous avons entrepris de répondre (tardivement) à une chronique que François Morel avait consacrée sur France Inter à la suppression du mot *mademoiselle* dans les formulaires administratifs². L'auteur de la chronique y adoptait un parti-pris entièrement critique, et son aveuglement dans l'argumentation – même sous couvert d'humour – nous avait fait vivement réagir, aussi bien dans notre fibre féministe que linguistique. Pour la première fois, nous avons « pris position » dans un billet (« *Mademoiselle se meurt, mademoiselle est morte* »), l'éclairage linguistique que nous souhaitions apporter étant cette fois motivé par un enjeu d'engagement personnel.

Cet engagement s'est poursuivi, au fil du temps, sur quatre autres billets, les deux premiers dédiés à la féminisation des noms de métiers (*La femme de l'écrivain* ; « *Auteure* », « *écrivaine* », *suite...*), les deux suivants à l'écriture inclusive (*Le corbeau et la corbelle* ;

¹ *Bling*, <https://bling.hypotheses.org>. La plateforme *Hypothèses* est intégrée à l'infrastructure OpenEdition.

² Morel, François, « *Mademoiselle se meurt* », <https://www.franceinter.fr/emissions/le-billet-de-francois-morel/le-billet-de-francois-morel-09-mars-2012>, [page consultée le 18 juin 2020].

C'est qui le plus grand écrivain ?). On le retrouve également dans un billet intitulé *Le point Orwell* : en effet, si toute modification touchant la langue fait hurler à la novlangue, cela nous a semblé tout particulièrement vérifié dans les attaques contre la démasculinisation. Sur le modèle du point Godwin : « Plus une discussion en ligne dure, plus la probabilité d'y trouver une comparaison impliquant les nazis ou Adolf Hitler s'approche de 1 », nous avons formulé une loi dont l'énoncé est : « Plus une discussion sur la langue dure longtemps, plus la probabilité d'y trouver une comparaison impliquant la novlangue ou George Orwell s'approche de 1 ».

Nous présentons ici une synthèse de ces billets, à travers des extraits qui nous permettront d'en faire ressortir les principaux fils directeurs. Nous souhaitons toutefois précéder cette synthèse d'un bref prologue intitulé, de façon très rohmérienne (avec une petite touche inclusive toutefois !), *La/le linguiste, le blog et l'engagement*.

1. La/le linguiste, le blog et l'engagement

Le « prologue » est une forme peu courante dans les écrits de type universitaire, qui vient ici présenter un propos, également peu courant, sur la relation malaisée entre discipline universitaire et engagement. Notre expérience de chercheuses-blogueuses peut se caractériser comme suit : si, d'une manière générale, notre blog a été bien reçu par nos collègues, les billets mentionnés plus haut ont pu susciter une certaine mise à distance, parfois légèrement amusée. « D'accord, mais ce n'est pas une question très sérieuse », paraissait-on nous signifier. Il nous a semblé que du fait de notre prise de position dans des questions où langue et société sont liées, on nous ramenait au côté engagé de ces billets, en oubliant le caractère proprement linguistique des questions que nous y développons. Ainsi, au cours de discussions informelles avec des collègues, avons-nous pu entendre les banalités les plus éculées, les objections les moins réfléchies³, comme si sur ces sujets le regard linguistique n'était plus de mise, et comme s'il allait de soi qu'en linguistique on observe, on n'agit pas.

Cette réflexion rejoint l'analyse de Jean-Marie Klinkenberg, qui voit dans le faible engagement des linguistes dans les débats sociaux l'expression d'une « inquiétude » : « celle de voir notre discipline perdre son âme lorsqu'elle sert à des fins de politique

³ Telles que : « dans *écrivaine* il y a *vaine* », « *chercheuse* ça fait *tête chercheuse* », « c'est pas beau »...

sociale » (Klinkenberg, 2006 : 11). Ce qui inquiète, c'est la perte imaginée de la « pureté » de la discipline : « la question posée à la science linguistique n'est qu'un cas particulier de celle qui est posée à toute science dès lors qu'elle est invitée à se défaire de sa pureté idéale » (ibid.). Cette « pureté idéale » est bien sûr une construction que l'auteur vise à démonter, ajoutant que « La position du linguiste sera moins inconfortable [...] si l'on songe que, dans un certain nombre de dossiers, son rôle est d'explicitier non seulement sa propre position, mais aussi celle de l'autre, et de démasquer celle-ci comme idéologique » (ibid : 12). Il demeure néanmoins que toute question qui n'est pas perçue comme un pur problème de linguistique, clairement identifiable par son cadre et ses implications théoriques, sera peu valorisée dans la discipline. Nous sommes nous-mêmes concernées par cette difficulté à nous situer en tant que chercheuses-blogueuses. Et ce d'autant plus que, comme nous le précisons dans l'*À propos* de Bling, nous ne nous limitons pas à des questions relevant de nos sujets de recherche, et élaborons donc une large part de nos billets sans expertise spécifique. C'est bien le cas, d'ailleurs, dans ceux qui touchent à la démasculinisation.

Dans ces billets, nous avons adopté une démarche qu'ont suivie bien d'autres avant nous – celle qui consiste à démonter patiemment des « idées reçues sur la langue »⁴. Nous nous sommes appuyées en particulier sur les travaux de spécialistes telles Marina Yaguello (1979, 1989), Annie Becquer et al. (1999), Éliane Viennot (2014), travaux que nous avons également prolongés en tentant des éclairages linguistiques sur des questions plus pointues, notamment sur le générique et les superlatifs. Pour le démontage des idées reçues, sur lequel nous nous concentrons dans cet article, le format blog nous a donné liberté de style et souplesse éditoriale (en particulier la possibilité d'accompagner nos propos d'illustrations), et même, à travers les commentaires, un élément d'interactivité. Le format plus classique qui est requis pour la présente publication bride inévitablement cette liberté, et nous nous permettons d'encourager les lecteurs à se reporter aux textes en ligne. Cette publication est cependant l'occasion de rassembler les idées reçues que se sont attachés à déconstruire les billets *La femme de l'écrivain / « Auteure », « écrivaine », suite... / Le corbeau et la corbelle / Le point Orwell*, auxquels est consacrée la section 2. Nous nous attarderons ensuite plus particulièrement sur le cas de *Mademoiselle*, premier billet, dans lequel nous nous sommes aperçues *a posteriori* que tout ou presque était déjà en germe.

⁴ Voir Yaguello 1988.

2. Petit catalogue des idées reçues

Si la question du langage inclusif (dont relève également la féminisation des noms de métiers) a récemment affirmé sa présence tant sur les réseaux sociaux que dans les médias, les arguments se sont peu renouvelés – manque de renouvellement largement encouragé par les interventions de L'Académie française⁵. Nous faisons ci-après la liste des arguments les plus sollicités, si fréquents qu'ils en viennent à faire ritournelle...

i. *C'est une atteinte à l'esprit /au génie de la langue...*

Dans *La Femme de l'écrivain*, nous citons un usage emblématique de cet argument, tel qu'il apparaît en 2014 dans la *Mise au point* publiée par l'Académie française⁶ à l'occasion de l'incident qui avait opposé le député Julien Aubert à la présidente de séance à l'Assemblée Nationale⁷. Le débat portait à l'époque uniquement sur les noms de métier :

« Mais, conformément à sa mission, défendant l'esprit de la langue et les règles qui président à l'enrichissement du vocabulaire, [l'Académie française] rejette un esprit de système qui tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, des formes telles que professeure, recteure, sapeuse-pomprière, auteure, ingénieure, procureure, etc., pour ne rien dire de chercheure, qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation et constituent de véritables barbarismes. » (alinéa 1)

ii. *... quand seul devrait compter l'usage*

Dans le même document, *l'Académie* développe de manière tout aussi exemplaire ce deuxième argument :

« Nul ne peut régenter la langue, ni prescrire des règles qui violeraient la grammaire ou la syntaxe : elle n'est pas en effet un outil qui se modèle au gré des désirs et des projets politiques. Les compétences du pouvoir politique sont limitées par le statut juridique de la langue, expression de la souveraineté nationale et de la liberté individuelle, et par **l'autorité de l'usage** qui restreint la portée de toute terminologie officielle et obligatoire. Et de l'usage, seule l'Académie française a été instituée “la gardienne”. » (alinéa 3)

Cette vision lisse de l'usage comme le résultat consensuel, unanime, d'un phénomène naturel se déployant à l'abri de la société et de ses tiraillements ne résiste pas à l'examen.

⁵ Sur le rôle éminemment réactionnaire de l'Académie française, voir Viennot (2016).

⁶ Académie française, *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres - Mise au point de l'Académie française*, <http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie>, [page consultée le 18 juin 2020].

⁷ Une sanction avait été infligée à ce député qui, malgré plusieurs rappels à l'ordre, avait persisté à appeler la présidente de séance « Madame le président » plutôt que « Madame la présidente ».

Nombreux sont en effet les travaux qui attestent de l'impact sur l'usage linguistique du contexte sociétal et institutionnel. D'autre part, le filtrage évoqué par l'Académie, qui vise à exclure les formes « contraires aux règles ordinaires de dérivation », n'a pas le caractère d'évidence auquel la formulation pourrait laisser croire. La mise au jour, en linguistique (en particulier par les morphologues), des mécanismes qui sous-tendent la formation et la dérivation des mots au fil du temps amène à prendre en compte des processus complexes qui ne se laissent pas décrire en termes de correct *versus* incorrect. Il y a en outre une forme d'aveuglement à dire qu'on ne valide l'usage d'un mot que si celui-ci est correctement formé : dans l'histoire de la langue en effet, l'usage a régulièrement consacré, et fait entrer dans les dictionnaires, des mots qui se sont construits en violation des modes de formation attendus⁸.

Notons enfin le paradoxe lorsque l'Académie française se présente comme simple « gardienne » de l'usage, alors que, loin d'être restée en retrait, elle a eu un rôle de premier plan dans la masculinisation de la langue. Ce rôle de jugement et de prescription se perpétue d'ailleurs jusqu'à ce jour à travers la rubrique « Dire, ne pas dire » de son site⁹.

iii. *C'est pas beau / c'est ridicule*

Un autre grand argument est l'argument esthétique. Nous en proposons un petit florilège à partir de citations d'origines extrêmement diverses :

« je crois (malheureusement) que mairesse est aussi utilisé pour désigner la femme exerçant les fonctions de maire, même si, comme sculptrice, l'emploi est rare. Faut dire, **c'est pas beau** non plus. Et moi pour parler des femmes je préfère un beau mot masculin qu'un affreux mot féminisé. » (Tit'Anne, *Forum Sculpture*)

« ... dire autrice, pour auteur, **la langue a mal, la langue souffre, la langue crise...** Peut-être aussi est-il bon d'écouter la langue quand on veut faire évoluer la langue » (A. Finkielkraut, *Répliques*, 9/12/2017)

⁸ Parmi les constructions qui seraient « fautives » aux yeux des tenants de la norme, mentionnons par exemple *bougeoir* et *glissière* (-oir sélectionnant en principe des bases verbales et -ier des bases nominales, on devrait dire *bougier* et *glissoire*) ; ou encore *romantisme*, qui ne respecte pas l'intégrité des formants (on devrait dire – et on a dit – *romanticisme*, comme *catholicisme*, puisque *romantisme* est à *romantique* ce que *catholicisme* est à *catholique*). Nous remercions vivement notre collègue morphologue, Michel Roché, pour ces exemples éclairants.

⁹ Académie française, *Dire, ne pas dire*, <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>, [page consultée le 18 juin 2020].

À la seconde citation, on s'interroge : pourquoi le mot *autrice* ferait-il davantage crisser la langue que le mot *lectrice*, qu'Alain Finkielkraut prononce quelques instants auparavant (« les femmes sont des lectrices »), non sans une certaine délectation ? Avec cette invitation à « écouter la langue », il apparaît que l'idée de beauté vient se mêler à celle de naturalité. On en revient par ce biais au *génie* de la langue, qu'on sait ou non écouter. Si on ne respecte pas ce génie de la langue, on nuit à la beauté naturelle de la langue – on obtient des formes laides, voire ridicules :

« Je ne suis pas les amies féministes là-dessus, je trouve que ce ‘e’ quelles accrochent à tout est absolument **ridicule**. » (l'académicienne Florence Delay, *Les Têtes chercheuses*, France Culture 30/08/2015)

« J'irais même plus loin en disant que chercher à tout prix à féminiser les mots frise le **ridicule**. Et j'ai plutôt envie de rire quand j'entends “la maîtresse, l'écrivaine” ou autre. » (Tit'Anne, Forum Sculpture)

Or il convient de souligner que l'argument esthétique est souvent inconsciemment sous-tendu par un simple conservatisme langagier. On se reportera au billet « *Auteure, écrivaine* » pour un développement de cette analyse, brillamment formulée par Bernard Cerquiglini dans une interview en 2012¹⁰ :

« Ce qui se joue en premier lieu, c'est la hantise de la nouveauté. En matière linguistique, le conservatisme est une attitude assez généralisée. Même parmi les personnes les plus libérales sur d'autres questions sociales, vous trouverez une majorité de défenseurs d'une langue conservatrice. Il y a quelque chose d'inadmissible, pour les Français, dans l'évolution de la langue. Et ce qu'on n'admet pas, sans pouvoir forcément argumenter au fond des choses, sans savoir soi-même pourquoi on entre en résistance, on le disqualifie du point de vue esthétique. “C'est laid”, c'est sans appel... »

iv. *C'est dérisoire* versus *c'est dramatique*

Nous associons dans cette section deux idées contradictoires, qui pourtant s'articulent parfois dans une argumentation paradoxale : d'un côté, l'impact de la démasculinisation pour l'égalité femmes-hommes est totalement minoré, et d'un autre côté, son impact sur la langue est dramatisé à outrance. Ces deux points de vue émanent souvent d'individus ou entités distinctes, mais on rencontre des argumentaires combinant minoration et majoration.

¹⁰ Blog Programme EVE, interview de Bernard Cerquiglini le 27/08/2012 par Marie Donzel, créatrice du blog EVE, conseillère en entreprise, spécialisée dans les questions d'inclusion.

« Je suis fondamentalement contre cette écriture inclusive. [...] Au lieu de **pinailer pour rien** les féministes devraient s'occuper des causes importantes, la violence conjugale par exemple » (Réaction à un article en ligne du journal *Le Monde* : « Égalité femmes-hommes : l'écriture dite « inclusive », sujet qui divise »)

« En cette occasion, c'est moins en gardienne de la norme qu'en garante de l'avenir qu'elle lance un cri d'alarme : devant cette aberration « inclusive », la langue française se trouve désormais en **péril mortel**, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures. » (Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive », 26 octobre 2017)

Et pourtant... si les questions de changement linguistique étaient aussi futiles, elles ne créeraient sans doute pas autant de résistance.

v. C'est dictatorial, voire « facho »

Un des grands arguments des opposants à la féminisation, c'est celui de la défense de la liberté, de la résistance à l'oppression, à l'extrémisme des féministes. Ainsi, l'écrivaine Catherine Millet, dans une interview sur France Culture, estime que :

« Ce mot d'écrivaine, il nous a été imposé par, quoi, par certaines féministes quoi et ça, moi je veux pas qu'on m'impose un vocabulaire comme ça autoritairement, c'est un peu, **un petit peu facho sur les bords** quoi. » (Catherine Millet, France Culture, 6/06/2014)¹¹

Cette thématique est extrêmement vivante dans les forums. Dans cette résistance à l'oppression féministe et féminisante, la « novlangue » de George Orwell est souvent invoquée. C'est le cas dans la dénonciation, parue dans *lefigaro.fr*, de la condamnation de Julien Aubert pour l'incident mentionné plus haut. Sous la plume de Jean-Marie Cotteret, les rigueurs du régime dictatorial conçu par Orwell apparaissent presque bénignes comparé à ce qui s'est joué à l'Assemblée :

« **l'idéologie féministe**, parfois en mal de repères, [qui] sanctionne financièrement tout mauvais usage de la langue! Pauvre Orwell! (...) En sanctionnant par une amende financière la mauvaise utilisation du «le» ou du «la» dans la langue française, Orwell spécialiste des **régimes dictatoriaux** n'en imaginait pas tant. » (Tribune de Jean-Marie Cotteret, professeur Emérite à la Sorbonne, *lefigaro.fr* 14/10/2014)¹².

¹¹ France Culture, *Catherine Millet : l'enfance d'une femme*, <https://www.franceculture.fr/emissions/les-matins/catherine-millet-lenfance-dune-femme>, [page consultée le 18 juin 2020].

¹² FigaroVox, «Madame le Président» : faut-il dissoudre l'Académie Française ? <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/10/14/31003-20141014ARTFIG00377-madame-le-president-faut-il-dissoudre-l-academie-francaise.php>, [page consultée le 18 juin 2020].

Sur cette même affaire, les internautes anonymes ne sont pas en reste :

« A quand le jour où **les ayatollah du féminisme** sanctionneront un député pour avoir dit “le soleil”, alors que tout le monde sait que c’est “la soleil” qui nous prodigue sa chaleur et ses bienfaits ? » (internaute, lefigaro.fr 08/10/2014)

Une autre idée reçue transparaît ici, que nous ne développerons pas¹³ : celle selon laquelle le genre grammatical serait complètement arbitraire, sans tenir compte de la distinction animé / inanimé.

Nous nous sommes donc appliquées par nos billets à ajouter notre pierre (si l’on peut dire !) à la déconstruction de ce mur d’idées reçues. On peut se réjouir de voir ce mur bien effrité aujourd’hui, la féminisation des noms de métier ayant fait son chemin – même au sein de l’Académie Française, ainsi qu’en témoigne le rapport qu’elle a adopté à une large majorité en 2019¹⁴.

Nous ne développerons pas davantage nos arguments, qui s’appuient sur des travaux bien diffusés. Nous allons maintenant nous attarder plus longuement sur le cas de *mademoiselle* abordé à partir de la chronique de François Morel, dont on s’est rendu compte qu’elle tissait déjà de façon remarquable plusieurs des idées reçues qu’on vient de mentionner.

3. Le cas de *mademoiselle*

Resituons tout d’abord la chronique de François Morel : celle-ci répondait à une circulaire ministérielle invitant les administrations à faire disparaître de leurs formulaires et correspondances les termes *mademoiselle*, *nom de jeune fille*, *nom patronymique*, *nom d’épouse* et *nom d’époux* ». En ce qui concerne plus proprement *mademoiselle*, le terme devait disparaître au profit de *madame*, « pris comme l’équivalent de *monsieur* pour les hommes, qui ne préjuge pas du statut marital de ces derniers » (circulaire publiée le 21 février 2012 sur le site circulaire.legifrance.gouv).

¹³ Nous évoquons cette question dans *La femme de l’écrivain*, en opposant le caractère motivé *versus* arbitraire de la distinction de genre selon qu’il s’agit des paires *un acteur / une actrice* ou *un fauteuil / une chaise*.

¹⁴ Académie française, *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*, <http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-et-de-fonctions>, [page consultée le 18 juin 2020]. Sur ce rapport, voir Moron-Puech et al., ce volume.

Nous nous focaliserons sur quelques extraits (nos propres transcriptions écrites) de la chronique, sélectionnés en fonction des idées reçues dont ils sont plus particulièrement représentatifs.

- Extrait 1 :

« Mademoiselle se meurt, mademoiselle est morte. On ne la reverra plus, les féministes l'ont tuée. Petit à petit elle va disparaître à tout jamais des documents administratifs, quand seront épuisés les formulaires et ceux qui les remplissent. »

La dramatisation qu'engendre d'emblée « Mademoiselle se meurt, mademoiselle est morte », en préambule de la chronique, évoque aujourd'hui celle du « péril mortel » tant redouté par l'Académie française, qu'on évoquait plus haut à propos de l'écriture inclusive. Une telle dramatisation fait certes partie de l'exercice, mais on se permettra de la trouver surjouée dans la mesure où le mot *mademoiselle* ne disparaît (comme le précise d'ailleurs le chroniqueur) que dans les formulaires administratifs. La législation ne prétend en rien le supprimer de l'usage courant, ni du dictionnaire.

- Extrait 2 :

« Féministes, vous avez gagné la partie – pas celle de l'égalité des salaires entre femmes et hommes, non, plus compliquée à conquérir sans doute, mais autrement plus passionnante – mais celle de la discrimination supposée qui consiste à préciser qu'une femme est mariée ou non, qu'elle est pour l'administration madame ou mademoiselle. »

Difficile, tout d'abord, de ne pas réagir à la qualification de « discrimination *supposée* ». C'est un peu plus qu'une supposition, dans la mesure où la distinction entre *madame* et *mademoiselle* est la survivance d'une époque où la femme était mineure à vie (code Napoléon, 1804) : mademoiselle dépendait de son père, madame de son mari – et il était crucial, administrativement parlant, de le savoir¹⁵.

On retrouve par ailleurs ici l'idée du caractère dérisoire du combat sur les mots. En ironisant sur la trivialité de ce combat, le chroniqueur ignore (ou prétend ignorer) que les mots représentent et perpétuent un ordre social. En mettant en concurrence les deux types de combats – combat pour l'abrogation de la case *mademoiselle*, combat pour l'égalité des

¹⁵ Une telle dépendance administrative valait encore dans une histoire récente : on rappellera ainsi que ce n'est que depuis 1965 que les femmes peuvent gérer leurs biens propres (ouvrir un compte bancaire) et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

salaires – il nie au premier sa légitimité. Or, comme le dit si bien Marie Donzel¹⁶, un combat n'en exclut pas un autre :

« Mais le reproche le plus malhonnête qu'on fasse aux féministes est celui qui réduit leurs revendications à des luttes dérisoires : 'Vous vous scandalisez des pubs machistes et vous voulez féminiser les noms de métier, mais pendant ce temps, vous ne vous fatiguez pas à obtenir l'égalité salariale ! Et puis qui s'occupe de l'excision, du viol, des foetus chromosomés XX dont on avorte dans des pays à l'ordre social impunément phallocrate ?'. Comme si une féministe, forcément dotée d'un cœur et d'un cerveau étriqués, n'était pas capable de prendre fait et cause pour différents problèmes à la fois. Comme si une féministe n'était pas capable de hiérarchiser les enjeux et d'articuler tous ses combats dans un seul : celui de l'égalité hommes/femmes, partout et sur tous les plans à la fois. » (Marie Donzel : « "Madame" répond à François Morel », publié sur le site de *L'Express* le 12 mars 2012)

- Extrait 3
« Les hommes ne sont jamais appelés des damoiseaux. **L'usage n'a pas voulu** garder pour les hommes un mot qui aurait spécifié qu'ils sont mariés ou pas. »

Ce qu'on retrouve ici, c'est la fiction d'un usage linguistique parfaitement indépendant des réalités sociétales. Par la formulation « L'usage *n'a pas voulu* », le chroniqueur donne l'impression que l'usage linguistique a eu dans ce cas sa volonté (ou ses caprices) propre(s), alors que l'abandon de *damoiseau* mis en regard du maintien de *demoiselle* reflète, comme on vient de le voir, un contexte institutionnel historiquement discriminant.

- Extrait 4
« Ne voyez-vous pas le **ridicule** qui consiste à désigner "Madame" Jennifer Migeot qui, à 14 ans, vient faire la demande de son premier passeport pour partir à New-York avec ses cousins ? Ne voyez-vous pas la **bêtise** qui permet au secrétaire de mairie d'appeler "Madame" la jeune Adèle Noblet qui, à 13 ans et demi, vient chercher une carte lui permettant d'obtenir des réductions pour la bibliothèque et la piscine ? »

S'il s'agissait vraiment de ridicule et de bêtise, n'y en aurait-il pas tout autant à désigner comme « Monsieur » le jeune frère d'Adèle Noblet qui, à 12 ans, viendrait chercher la même carte de réduction que sa sœur ? C'est de toute façon un faux problème puisqu'il s'agit, comme on l'a déjà souligné, de la simple suppression d'une catégorie dans un

¹⁶ Déjà présentée plus haut, voir note 8.

formulaire administratif – ce qui n’a pas d’impact sur les formes d’adresse restant disponibles dans l’usage courant¹⁷.

Cet extrait témoigne par ailleurs d’une autre confusion, au sens où le chroniqueur glisse allègrement de la distinction entre femme mariée ou célibataire, à celle entre femme jeune ou pas jeune. L’extrait qui suit enfonce le clou, en accolant à *Mademoiselle* le portrait d’une jeune fille en fleur :

- Extrait 5
« Parce que Mademoiselle c’est la gaîté, c’est la jeunesse, c’est l’insouciance, crinoline et balançoire, promesses et roses du printemps, robes fleuries et airs du faubourg, serments d’amour, joues roses et regards intimidés. »

On s’épargnera ici le portrait tout en contraste (et guère réjouissant) qui est ensuite dressé de *madame*. On notera simplement que dans les formulaires administratifs, il est généralement peu question de crinoline et de joues roses – et qu’il y a en revanche d’autres rubriques dédiées à l’âge ou à la date de naissance.

Conclusion

Nous souhaiterions préciser pour conclure que le but pour nous n’était pas – ni dans notre billet de blog, ni dans la reprise partielle que nous en faisons ici – d’accabler François Morel, dont nous apprécions beaucoup par ailleurs, le plus souvent, les chroniques et l’humour. Le problème est que, pour la question qui nous occupe, l’humour va très souvent dans le même sens : c’est ce qui nous a donné envie d’en démonter quelques ressorts, et de pointer la force des idées toutes faites, que tout un chacun reprend en croyant à chaque fois les réinventer¹⁸.

¹⁷ Si le secrétaire de mairie trouve cela tellement ridicule d’appeler la jeune Adèle *madame*, rien ne l’empêche de l’appeler *mademoiselle*, comme il pourrait l’appeler *jeune fille*, et comme il pourrait appeler son jeune frère *jeune homme*.

¹⁸ « Vous oubliez que c’est de l’humour », nous rétorque-t-on régulièrement. Or ainsi que le dit très bien Alain Vaillant, auteur de *La civilisation du rire* (2016, CNRS éditions), et invité de l’émission *Politique !* du 9 juin 2018 (<https://www.franceculture.fr/emissions/politique/le-parti-den-rire>), le rire n’a pas toujours la dimension subversive, libératrice et contestataire qu’on est enclin à lui prêter. Le rire, historiquement « du côté du pouvoir », peut également exercer « non pas une subversion, mais une oppression régressive à l’égard de la minorité ». Certes les femmes ne sont pas une « minorité », mais on dirait souvent qu’elles sont considérées comme telles.

On soulignera deux points encore. Le premier porte sur la spécificité du débat autour de *mademoiselle* : il ne s'agit pas en ce cas d'ajouter des formes (comme dans le cas de la féminisation ou dé-masculinisation des noms de métier), mais d'en supprimer une – ce qui, comme on le voit, fait l'objet d'une aussi ferme condamnation¹⁹. Le second concerne la persistance de la confusion entre suppression d'un mot dans les formulaires administratifs et dans l'usage courant. En parlant de « mort de *mademoiselle* », le chroniqueur nourrit une confusion qui sévit toujours, comme en témoigne la citation suivante, dans un portrait récent du pâtissier Conticini. Il s'agit de la façon dont il a rencontré sa future femme :

« Quand elle a fait mine de partir, il l'a suivie. Il lui a mis la main sur l'épaule et lui a dit “*Mademoiselle !*” Et de préciser, entre amusement et réprobation : « *On avait encore le droit de dire “Mademoiselle”.* » (*Libération*, 3 octobre 2019)

Le droit de dire « mademoiselle », on l'a toujours. Reste à savoir si l'usage suivra la disparition dans les formulaires, et si *mademoiselle* mourra, un jour, de sa belle mort²⁰...

Références

(Une bibliographie plus large est fournie dans nos billets.)

Becquer, Annie, Cerquiglini, Bernard, Cholewka, Nicole, Coutier, Martine, Frécher, Josette et Mathieu, Marie-Josèphe, *Femme, j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Paris : La Documentation Française, 1999.

Collectif d'auteurs, *Autour du livre de Anne-Marie Houdebine La féminisation des noms de métiers, Travail, genre et sociétés* 3 : 169-189, 2000/1.

Évain, Aurore, « Histoire d'*autrice*, de l'époque latine à nos jours », *Séméion* 6, 2008.

Houdebine-Gravaud, Anne.-Marie (dir.), *La féminisation des noms de métiers. En français et dans d'autres langues*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Klinkenberg, Jean-Marie, « Le Linguiste entre science et idéologie. Le Discours épilinguistique sur la féminisation comme trace d'un savoir dégradé », *Bulletin VALS-ASLA* 83-2 : 11-32, 2006.

¹⁹ D'une façon similaire, la suppression du mot *race* de la législation française a fait – et continue de faire – lever de nombreux boucliers.

²⁰ À moins, comme le suggère l'un de nos relecteurs, que « *damoiseau* ne s'éveille de son sommeil »...

Moron-Puech, Benjamin, Saris, Anne et Bouvattier, Léa, « Regards comparatistes sur les normes d'inclusivité du langage édictées en France et au Québec », ce volume.

Viennot, Éliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2014.

Viennot, Éliane, *L'Académie contre la langue française : le dossier « féminisation »*, Éditions iXe, 2016.

Yaguello, Marina, *Les mots et les femmes*, Paris, Payot, 1979.

Yaguello, Marina, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil, 1988.

Yaguello, Marina, *Le sexe des mots*, Paris, Belfond, 1989. (NB. Une nouvelle version augmentée et corrigée de cet ouvrage est parue chez Points en 2014 sous le titre : *Les mots ont un sexe*).

Yaguello, Marina, *Petits faits de langue*, Paris, Seuil, 1998.